

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	22	29

Vote
UNANIMITE
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE DE LA SARTHE

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 30 septembre 2025 à 20h30, le Conseil Communautaire du Sud-Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 24/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 24/09/2025.

Présents : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes CORMIER Véronique, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINE Christine, PAQUIER Monique, PASTEAU Dominique, PREZELIN Séverine, SIMON Claudette, TURBAN Jacqueline.

MM : BACHELIER Jean-Christophe, COME Laurent, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, GRAFFIN Serge, HERRAUX Denis, HERVE Yves-Marie, HUMEAU Michel, HUREAU Laurent, LEPETIT Jean-Pierre, TAUPIN Laurent.

Excusés ayant donné procuration : Mme BERTHE Isabelle donne pouvoir à M. FOUCHARD Stéphane, Mme CHAUVEAU Cécile donne pouvoir à M. HUREAU Laurent, Mme MASSE Karine donne pouvoir à Mme PAQUIER Monique, Mme MORGANT Nathalie donne pouvoir à Mme MIRGAINE Christine, Mme RENAUT Martine donne pouvoir à M. HERVE Yves-Maire. M. BRIONNE Alain donne pouvoir à M. TAUPIN Laurent, M. CHAUVEAU Pascal donne pouvoir à M. LEPETIT Jean-Pierre

Absentes : Mme HATTON Anita, Mme TRAHARD Véronique

A été nommé secrétaire : M. LEPETIT Jean-Pierre

DEL2025-077 – Autorisation de dépôt d'une demande de déclaration préalable dans le cadre des travaux des espaces d'accueils de l'Hôtel communautaire

Rapporteur : M. ROUANET Nicolas

Il est rappelé à l'assemblée qu'une étude de maîtrise d'œuvre a été initiée afin de réaliser des travaux de réaménagement des accueils dédiés à France Services, au Cybercentre et à l'Hôtel communautaire. Cette opération fait l'objet d'une subvention « DILA » permettant la prise en charge intégrale des études de maîtrise d'œuvre dédiés aux accueils France Services ainsi que d'une subvention DETR prévisionnelle de 100 000 € au titre de l'ensemble des travaux.

Le coût total des travaux (hors maîtrise d'œuvre, du bureau de contrôle et assurance) est estimé à environ 215 000 € H.T.

Les études de projet (figurant en annexe de la présente notice explicative) ayant été validées par le Bureau communautaire, il est désormais nécessaire de déposer une demande d'Autorisation de Créer, d'Aménager ou de Modifier (D.A.C.A.M.) ainsi qu'une déclaration préalable de travaux auprès de la Commune de Parigné-l'Évêque.

Conformément au calendrier prévisionnel, les travaux débiteront début janvier 2026 pour une durée d'environ 4 mois (2 mois de décalage de tous espaces en travaux France Services, Cyber-centre et accueil et 2 mois de plus pour l'accueil en général).

L'assemblée est par conséquent invitée à autoriser le Président à effectuer l'ensemble des démarches tendant au dépôt des différentes demandes d'autorisation et de déclaration préalables.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

- **AUTORISE** le Président à effectuer l'ensemble des démarches tendant au dépôt des différentes demandes d'autorisation et de déclaration préalables.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

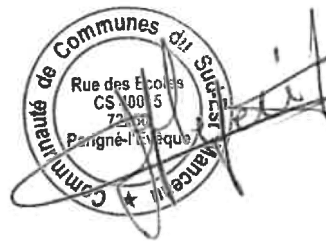
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :

A Parigné-l'Evêque, le 30/09/2025

Le Président,
M. Nicolas ROUANET

Le secrétaire de séance,
M. Jean-Pierre LEPETIT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20250930-DEL2025-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025